

SKIKDA

20 ans de réclusion criminelle pour inceste

Vingt ans de prison ferme à l'encontre d'un père de 47 ans, pour inceste sur ses trois filles, tel est le verdict de l'affaire enrôlée dans la session criminelle, qui se tient actuellement au nouveau palais de justice de Skikda.

Les faits ont éclaté dans la région de Harrouche en 2004, l'enquête a été déclenchée suite une plainte déposée par N.E.H, une mineure, au sujet du comportement incestueux de son père, N.A., qui dure depuis sept mois.

Dans les locaux des services de sécurité, accompagnée de sa mère, âgée de 42 ans, la victime raconte que son père ne ratait jamais une occasion, surtout quand elle est seule, pour l'embrasser et toucher ses parties intimes. Lors

d'une nuit, portant l'estocade un peu plus loin, il a abusé d'elle, selon toujours sa déposition.

N'y trouvant pas d'issue à son désespoir, elle se suffira, en premier lieu, à tenir informées ses deux amies les plus proches des agissements du père.

Les investigations menées ont permis d'autres révélations plus scandaleuses. La première viendra de la deuxième fille de N.A., âgée de 24 ans, qui signale qu'à l'âge de... 14 ans son père la frappait quand elle affichait une ferme opposition à ses tentations. Les traces de sperme ont été découvertes dans son lit, où elle le découvrit à moitié nu, une action qui se répétera une vingtaine de fois, selon ses dépositions. La dernière en date

s'est déroulée il y a de cela une année.

La deuxième révélation sera racontée par sa... troisième fille ! Mariée et âgée de 25 ans. Cette dernière a grandi loin de la demeure familiale pour cause du divorce des parents, consommé quand elle avait trois ans.

Lorsqu'elle atteint 14 ans, ses déboires ont duré quatre longues années, durant lesquelles elle subissait les attitudes révoltées de son père, dont la dernière en date est celle où il a laissé des traces de sperme sur sa... joue ! Selon toujours les dépositions de cette fille, contenues dans l'arrêt de renvoi, l'une des trois filles a perdu sa virginité. Déformant les faits, il dira que c'est son fiancé qui en est responsable.

Les témoignages de la mère (son ex-femme) et la grand-mère, âgée de 71 ans, ont enfoncé l'inculpé. La première affirme avoir eu vent de cette affaire par la voix de ses filles seulement, tout en reconnaissant avoir repéré à maintes reprises son ex-mari sortir de l'une des chambres de ses filles. La deuxième confirme les propos de l'une de ses petites-filles, selon lesquels le délit d'inceste a eu lieu.

Pour sa part, l'accusé rejette en bloc les faits qui lui sont reprochés, qui ne sont, selon ses dires, que les relents d'un complot fomenté par son ex-femme et ses trois filles pour qu'ils l'expulsent de la maison. Le verdict est sans appel : 20 ans de prison ferme.

Zaïd Zoheir

ANNABA / LEGISLATIVES

28 candidatures transmises à la direction du FLN

Au FLN, à Annaba, les prétendants au fauteuil de député se bousculent au portillon, chacun faisant valoir ses atouts et voulant à tout prix que sa candidature soit retenue.

Les appétits s'aiguisent et on affûte ses armes pour croiser le fer avec l'adversaire du moment de façon à l'écartier et avoir ainsi plus de chances de passer.

Les critères exigés par la direction politique du plus vieux parti ne sont pas, à vrai dire, des obstacles puisqu'on passe outre allègrement, les relations et les coupinages mettent en veilleuse toutes les conditions posées ; ceux qui passeraient le cap seraient, de l'avis de beaucoup de militants, ceux parrainés par les grands pontes du FLN. Ainsi, pas moins de 122 dossiers de candidature ont été déposés au niveau de la mouhafadha et chacun, comptant sur ses relations, est persuadé que sa candidature sera retenue. Une première présélection a éliminé 94 prétendants pour n'agréer que 28 qui seront transmis à la direction de la vieille formation qui, à son tour, étudiera ces candidatures avant de se prononcer et retenir définitivement 10, 7 candidats et 3 suppléants.

Il faut dire qu'un vent de protestation commence déjà à souffler parmi les 94 prétendants qui ont été écartés, la fronde sera d'autant plus grande lorsque la liste officielle sera rendue publique. Il y a fort

à parier que parmi les mécontents, des dossiers pour des candidatures indépendants sont d'ores et déjà prêts pour parer à toute éven-

tualité et se présenter bon gré mal gré contre les candidats issus de leur propre parti.

M. Rahmani

De la neige à Seraïdi...

A Annaba, lundi, la température a brusquement chuté pour atteindre les 7 à 8 degrés et un froid inhabituel a enveloppé la ville chassant les gens des rues. Quelques gouttelettes de pluie ont commencé timidement à tomber puis ce fut l'averse ; une averse qui a très vite formé des ruisseaux sur le bas côté des chaussées. En quelques minutes, ce sont des tonnes d'eau qui se sont déversées sur la ville. La grêle s'est mise de la partie et une fine couche blanche a commencé à se former sur le cours de la

Révolution obligeant les petits kiosques qui y sont installés à remballer chaises et tables. Le lendemain, la petite localité de Saraïdi (13 km au nord de Annaba), qui culmine à quelque 700 mètres, s'est réveillée avec un manteau immaculé, la neige avait fait des siennes durant la nuit. Heureux, les enfants, profitant des vacances scolaires, improvisaient des batailles de boules de neige, courses-poursuites, chutes, cris et rires emplissaient l'atmosphère d'une joie toute particulière. Le mauvais temps a persis-

té et il n'est pas à écarter que d'importantes chutes de neige tombent dans la soirée.

De l'avis des habitants de la ville, l'hiver est arrivé en retard puisque l'on attendait ce froid et ces neiges entre décembre et janvier, mais Dame Nature en a décidée autrement et c'est donc à la veille du printemps, où le climat devrait être plus doux, que la froidure a fait son incursion. N'en déplaise aux statistiques et autres prévisions traditionnelles. La météo ne s'est pas trompée et c'est tant mieux.

M. R.

... Et manteau blanc sur Mila

Les habitants de Mila et de toute la région se sont réveillés, mercredi dernier, premier jour du printemps, sur une vue pittoresque et une image féérique du paysage. En effet et contre toute attente, surtout après avoir vécu une saison hivernale loin de répondre à l'attente et à l'espoir des agriculteurs, cette matinée-là offrait à la vue un manteau blanc ensorcelant qui a fait la joie et le bon-

heur des enfants qui n'en croyaient pas leurs yeux. La neige a continué à tomber durant toute la matinée de mercredi, certes par intermittence, mais suffisante pour maintenir en l'état la beauté de ce paysage blanc maculé offert par les caprices de Dame Nature, qui ne cesse de nous surprendre. Les enfants, en vacances, n'espéraient pas plus.

A. Mhaimoud

GUELMA

L'association Amel organise la 3^e journée d'étude sur l'asthme

La maison de jeunes Mohamedi-Youcef a abrité mercredi dernier, en présence des autorités locales et d'un public composé essentiellement de malades et de médecins, la 3^e journée d'étude sur l'asthme, sponsorisée par Novartis et organisée par l'association Amel. Le président, Hocine Hamri, a brossé un tableau exhaustif des activités et des acquis de l'association créée en 2001. Les docteurs Khaloufi et Yaakoubi ont successivement présenté deux communications importantes : "Diagnostic et classification de l'asthme", "Education pour la santé en matière d'asthme" et "Prise en charge et traitement de l'asthme". L'exposé du docteur Rabia avait trait à la présentation du laboratoire Novartis. Un riche débat a clôturé cette rencontre au cours de laquelle des précisions utiles et des recommandations ont été émises. A l'issue d'un déjeuner convivial, les organisateurs ont procédé à l'opération portes ouvertes sur l'asthme avec les malades qui a suscité un réel succès.

B. A.

Des voleurs audacieux défient les services de police

Un cabinet fiscal implanté en plein centre-ville du chef-lieu de wilaya, rue des Anciens Moudjahidine et mitoyen de la 4^e Sûreté urbaine a été cambriolé dans la nuit de lundi à mardi par des inconnus. Nullement inquiétés, ces derniers ont escaladé le mur de la façade pour s'introduire dans les lieux en fracturant la fenêtre du 1^{er} étage. Ces voleurs nocturnes ont dévalisé le logement inoccupé d'un défunt médecin et ont ensuite "visité" le cabinet fiscal, sis au rez-de-chaussée, en emportant un micro-ordinateur portable et la somme de 12 millions de centimes. Ils ont quitté la bâtisse par la porte principale.

B. A.

JIJEL

Les bénéficiaires des logements F1 reviennent à la charge

Devant la lenteur et le retard pris dans la régularisation de leur situation qui, faut-il le souligner, perdure depuis 2004, des bénéficiaires de logements F1 résidant au chef-lieu de commune reviennent à la charge à la faveur d'une pétition adressée aux autorités de wilaya. En effet, les contestataires, qui ne sont pas à leur première lettre de protestation, dénoncent une situation qui n'a que trop duré, en dépit de promesses pour la prise en charge de leur problème. Plus de deux années après, la vingtaine d'attributaires de logements F1 n'ayant pas fait d'engagement écrit continuent de refuser d'occuper ces logements au motif qu'ils ne répondent pas aux normes d'habitations. L'attermoiement des pouvoirs publics à trouver une solution définitive et digne à cet épineux problème les pétitionnaires l'assimilent à une manière de "marginaliser" ce dossier qui ne semble pas être une "priorité" pour les autorités locales, lit-on dans la lettre dont une copie est en notre possession.

F. M.

Une autre distinction pour l'université

Pour la troisième année consécutive, l'université de Jijel se distingue avec brio au niveau régional en réussissant à décrocher deux bourses à l'étranger.

Une distinction qui s'est faite suite au dernier concours régional des universités de l'Est algérien pour la formation à l'étranger, qui s'est déroulé récemment à Constantine.

L'université de Jijel qui n'était pas concerné par les épreuves ouvertes au système LMD a concouru dans trois spécialités, à savoir le droit, les sciences commerciales et les sciences de gestion. Selon un communiqué du recteur, une bourse à l'étranger en sciences de gestion a été décrochée par Fatima Boussalem, en se classant première au niveau des universités de l'Est algérien. Quant à la deuxième bourse, elle est revenue à l'étudiante Djenat Bouquedjani qui s'est classée quatrième dans le domaine des sciences commerciales. Des résultats qui traduisent "le fruit du concours de toute la communauté universitaire ainsi que celui de la contribution et l'appui permanent du ministère, des autorités locales et des élus", estime le D' Zenir.

Au tableau final, l'université de Jijel se classe en deuxième position après celle de Constantine.

F. M.